Image not found or type unknown

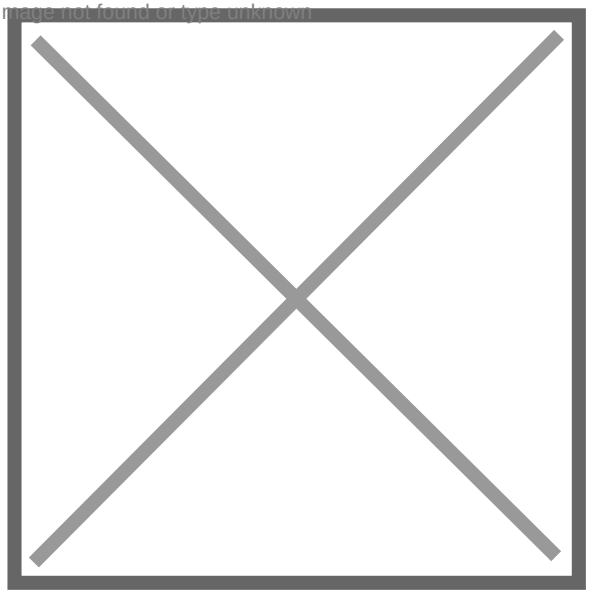

expulser une famille à l'origine de nuisances

Par **Shirley81**, le **25/07/2022** à **17:14**

Bonjour,

je suis propriétaire dans une résidence essentiellement peuplée par des personnes âgées. Malheureusement, nous avons au 8ème et dernier étage une famille qui pose problème depuis plusieurs années (j'y habite depuis 5 ans et les nuisances existaient déjà...). Cette famille est composée d'un couple avec cinq enfants dont deux en bas âge.

L'homme est connu pour des vols de vélo, de la consommation de produits stupéfiants, récemment du deal. La femme devient agressive avec les voisins dès qu'elle n'a plus gain de cause. Le couple se dispute de façon régulière, cela nécessitant parfois l'intervention de la police. Les enfants courent, crient, manquent de respect pour les plus âgés. Personnellement je suis au quatrième étage et jusqu'à récemment j'étais épargnée par ces nuisances.

Cependant, depuis environ un mois, je retrouve régulièrement sur mon balcon du matériel de bébé : jouets, vêtements, couches. Les filles aînées de cette famille m'ont reprochée de ne jamais ouvrir ma porte quand elles venaient réclamer les effets de bébé tombés chez moi. Je leur ai signalé que je recevais plus de couches que de jouets, elles ont coupé court à l'échange.

Vendredi 22 juillet, on s'est présenté à ma porte une première fois à 21h00, en tambourinant avec beaucoup d'insistance pendant au moins trois minutes, et une deuxième fois à 21h40, et la mère de famille a très mal pris mon refus de lui rendre la tétine qui venait de tomber sur mon balcon.

Dimanche 25 juillet, elle a voulu m'en parler à nouveau et je lui ai fait comprendre qu'il était hors de question que j'ouvre ma porte à n'importe quelle heure pour lui rendre les affaires de

ses enfants. Elle l'a très mal pris, et devant mon refus de continuer la "discussion", elle m'a clairement menacée, en me signifiant que la prochaine fois elle viendrait personnellement taper à ma porte, et que si je lui manquais à nouveau de respect elle s'occuperait de moi et me donnerait une bonne raison d'appeler le 17. J'ai déposé ce matin une main courante pour signaler ces menaces.

Mon syndic n'arrive pas à expulser cette famille et j'aimerais connaître nos recours. Un conseil syndical a été créé en décembre dernier pour essayer d'obtenir la rupture du bail de ces locataires indélicats, mais je pense que la présence des enfants rend cette expulsion compliquée. Pourtant je pense que les nuisances répétées pourraient appuyer cette demande d'expulsion.

Vous remerciant pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés